

RAPPORT

SUR

UNE EXCURSION SCIENTIFIQUE

FAITE CHEZ LES MOIS DE L'ARRONDISSEMENT DE BARIA.

Du 15 mai au 15 juin 1880.

Chargé par M. le Gouverneur de la Cochinchine d'étudier, au point de vue anthropologique, les peuplades moïs qui habitent l'arrondissement de Baria, nous avons cru utile de faire précéder cette étude par quelques considérations succinctes sur le pays et sur ses productions.

DESCRIPTION DU PAYS. — Ce pays s'étend au nord-ouest de Baria et des monts Núi-dinh ; il est borné au sud par une ligne partant des monts Núi-dinh et allant directement à l'est, jusqu'à la mer ; à l'est, par la frontière de Binh-thuan, le long de laquelle sont échelonnés trois villages moïs, payant tribu à Hué ; au nord, par l'arrondissement de Bienhoa, et à l'ouest, par une ligne à peu près parallèle à la route de Baria à Bienhoa. Toute cette contrée forme un plateau s'élevant peu à peu à mesure que l'on s'avance vers le nord-est. Sur ce plateau se dressent de nombreuses collines entre lesquelles serpentent de petits cours d'eau qui deviennent des torrents pendant la saison des pluies, mais qui sont à peu près desséchés pendant la saison sèche. Les collines, peu élevées et le plus souvent de forme conique, ne constituent pas de chaînes continues. Le mont Núi-dinh au sud ; le Nui-thanh-mau, que l'on appelle aussi Nui-may-dao, à l'est, et le Nui-chua-chang, qui se trouve dans l'arrondissement de Bienhoa, mais qui domine toute la partie nord, peuvent seuls être regardés comme de véritables montagnes. Le Nui-lè, qui occupe le centre du plateau, paraît former une petite ligne de partage des eaux ; les rivières qui sont au

nord-est coulant vers le Donnaï et celles qui sont au sud ou à l'ouest coulant vers le sud-est pour se jeter soit dans le Song-rai, soit directement à la mer. Le Song-rai est d'ailleurs le seul cours d'eau méritant le nom de fleuve ; il reçoit la plus grande partie des eaux du plateau. Parmi ses affluents, nous avons passé successivement, en le remontant du sud au nord, en suivant sa rive droite : le Sui-tambo, le Sui-doi, le Sui-da, le Sui-tê ; ce dernier est assez profond pour que notre cheval ait un instant perdu pied dans le gué ; pendant cinq ou six mois de l'année, on ne peut le passer que sur un tronc d'arbre qui sert de pont. Le Song-rai, que les cartes font venir de la montagne Nui-lê, est déjà, à cette hauteur, un fort torrent non guéable qui viendrait, d'après nos informations, de Nui-chua-chân. Le seul point de communication entre les deux rives de ce fleuve, pour toute la partie nord, est le gué de Trinh-ha, et encore ne peut-on le passer que pendant peu de mois. Au commencement de juin déjà, quand nous l'avons visité, les charrettes à buffles n'y passaient plus depuis deux ou trois semaines. Les Moïs traversent alors le fleuve sur un pont fort pittoresque qu'ils ont établi à quelques cents mètres en aval du gué. En ce point, le Song-rai resserré, coulant entre des rives accores et très-elevées, ils n'ont eu qu'à abattre sur l'un des bords un immense cay dau de 30 à 40 mètres, en le faisant tomber en travers du fleuve. Une main courante, fixée aux bambous des deux rives et formée de lianes entrelacées, se balance le long du tronc de l'arbre, auquel elle n'est nullement fixée. Elle sert à se guider plutôt qu'à s'appuyer, quand on s'aventure sur cette étrange passerelle. Les autres cours d'eau tous guéables sont : le Sui-loo, qui se jette directement à la mer ; le Sui-daban, qui prend sa source près de Ngai-giao, passe à l'est de La-son et que l'on retrouve sur la route de Baria à Long-nuhn.

Pour mieux suivre ces indications, on pourra consulter le plan annexé à ce travail que nous avons tracé, en considérant la montagne Nui-dinh et les postes de Baria et de Long-lap comme exactement placés sur la carte du commandant Bigrel.

Nous avons déterminé les autres points soit en prenant quelques relèvements sur les points extrêmes du massif est du Nui-

dinh, que nous apercevions très-fréquemment, soit en estimant la route parcourue et la direction. Sans être rigoureuse, cette estimation doit être suffisante, car nous avions presque toujours la boussole à la main pendant les marches, et la charrette à buffles qui nous accompagnait avait une vitesse assez constante. Ce plan n'a d'ailleurs d'autre prétention que de faciliter le voyage aux personnes qui voudraient parcourir ce pays.

HISTOIRE NATURELLE. — Le sous-sol, à découvert dans le lit des rivières et dans les bas-fonds, est formé de grès ; au-dessous se trouve la roche appelée dans le pays *pierre de Bienhoa* (limonite), puis dans toutes les plaines une épaisse couche d'argile ferrugineuse et d'humus.

Tout le pays est couvert de forêts, mais celles-ci, continuellement ravagées par la manière barbare dont les Moïs cultivent le riz, ne renferment que fort peu de beaux arbres. Les cay dau (*dipterocarpus*) seuls, dont les habitants retirent l'huile de bois, sont respectés par eux, et l'on en trouve d'une taille fort élevée. Les bords des cours d'eau et toutes les vallées sont recouverts d'épaisses forêts de bambous entremêlés de rotins, dans lesquels on rencontre quelques gigantesques banians (cay da ; *ficus benghalensis*). Les essences les plus communes sont ensuite le cay vang (bois de sapan ; *cæsalpinia sappan*). Le cay bin-lin (apodytes ; euphorbiacées). Le cay sô (*dillenia*). Le cay bùi (manguier sauvage ; *mangifera*), etc., etc. Les strychnos ne sont pas rares ; on y voit aussi la vigne, le bananier sauvage et quelques bouquets de palmiers à sucre (cay thòt lôt ; *borassus flabelli formis*). Bien que nous l'ayons recherché avec soin, nous n'avons pas aperçu un seul pied de tech dans tout notre voyage.

Dans les plaines qui ont été ravagées par le feu, la forêt ne repousse pas toujours, et alors on voit se dérouler de vastes espaces sur lesquels le tranh pousse pendant la saison des pluies à une hauteur de 1 mèt. 80 cent. à 2 mètres, interdisant ainsi toute circulation.

Dans ces forêts vivent un grand nombre d'animaux de toute espèce. Le tigre, très-commun, attaque rarement l'homme à cause de la facilité qu'il a à trouver d'autres proies. Il y aurait aussi plusieurs sortes de panthères que les Moïs confondent

avec le tigre sous le nom de *iaaoh*. L'éléphant n'apparaît qu'à la saison des pluies, époque où il descend du nord pour venir paître dans les plaines de tranh.

Le rhinocéros est commun ; il en est de même du bœuf sauvage, qui vit en troupeau, et du cerf dont on compte trois espèces (*con-nai*, *con-huu* et *con-mang*). On rencontre aussi fréquemment le singe (trois espèces), le sanglier, la souine, l'écureuil, le rat palmiste, etc.

Parmi les oiseaux : le paon, le coq, le pigeon et la tourterelle sont très-communs ; le faisand plus rare. On voit en grand nombre les perroquets, merles et passereaux de différentes espèces. Les rizières inondées sont le lieu de prédilection des échassiers, pélicans, hérons, marabouts, aigrettes, flamands, etc., et de diverses sortes de palmipèdes, oies sauvages, canards, sarcelles, etc.

Les reptiles paraissent assez rares ; le *boa constrictor* est connu des habitants du pays, qui affirment en avoir vu de la grosseur du corps d'un homme. Dans les rizières, on voit souvent de longues couleuvres inoffensives ; les accidents provenant des serpents venimeux sont extrêmement rares. Les Moïs mangent l'iguane et la tortue ; les lézards seraient moins nombreux que dans le reste de la Cochinchine.

Nous n'essaierons pas d'énumérer même les principaux insectes. Citons seulement les abeilles, qui posent leurs rayons au sommet des plus grands arbres ; les termites dont les nids réguliers, de plus de 1 mèt. 50 cent. de haut, ressemblent à des huttes de sauvages, et les nombreuses espèces de fourmis qui causent aux voyageurs, dans ce pays, la plus pénible incommodité.

Parmi les annélides, les sangsues sont très-communes ; une espèce très-volumineuse habite les rizières, une autre fort petite pullule dans les bois.

ANTHROPOLOGIE. — Ces forêts sont habitées par une population clair-semée, qui, bien qu'enclavée dans le territoire annamite, diffère totalement de ce peuple au point de vue physique et intellectuel, au point de vue de la structure du corps comme au point de vue des mœurs, habitudes et langage.

Nous ne chercherons pas à déterminer à quelle race on peut rattacher les Moïs ou *Trao*; s'ils ressemblent, comme on l'a avancé, aux habitants du centre des îles de Java et de Sumatra, s'ils se rapprochent plutôt des négritos des montagnes de Ceylan ou des indigènes des îles Andaman, nous manquons en ce moment et des connaissances et des ressources bibliographiques nécessaires pour entreprendre cette étude. Notre seul but a été d'amasser les matériaux pour rendre possible la solution de ce problème à des savants plus compétents et mieux placés pour une étude synthétique.

Nous avons choisi quarante-trois mesures, qui nous ont paru à la fois les plus importantes et les plus faciles à prendre. On peut, avec elles, calculer facilement la plupart des moyennes, angles et indices dont on se sert habituellement pour la comparaison des races entre elles. Pour rendre cette comparaison possible, nous commencerons par détailler minutieusement la marche que nous avons suivie, le mode opératoire que nous avons employé dans nos mensurations, et le degré d'exactitude que nous attribuons à chacune de ces mesures.

Le sujet est adossé à une cloison verticale ou le plus souvent, à défaut de celle-ci, placé le long d'un poteau supportant une règle de 2 mètres de hauteur, graduée en millimètres et placée bien verticalement, au moyen d'un fil à plomb. La tête est placée de façon que le centre du trou auditif et le point sous-nasal soient sur une ligne horizontale.

Les mesures A, donnant les hauteurs au-dessus du sol, sont obtenues en faisant glisser une équerre le long de la règle graduée; elles ne présentent d'autres causes d'erreur que celles provenant de la détermination plus ou moins précise du point anatomique; elles peuvent être considérées comme exactes à un millimètre près pour la tête et à un demi-centimètre près pour le tronc.

Les mesures B donnent la distance des différents points au plan postérieur. Elles ont été prises en placant le long de la règle une équerre graduée sur un côté horizontal et en faisant glisser sur celle-ci une petite équerre appliquée sur la première par son petit côté. L'occiput dépassait le plus souvent en avant ou en arrière le plan postérieur auquel nous rapportions les mesures; pour pouvoir les comparer, nous avons considéré la

distance de la glabelle au plan postérieur comme égale au plus grand diamètre du crâne (que nous obtenons exactement par le compas d'épaisseur) moins un centimètre, et nous avons corrigé les autres mesures en ajoutant ou retranchant à celles-ci le nombre qu'il nous avait fallu ajouter ou retrancher à la mesure donnant la distance de la glabelle au plan postérieur. Malgré cela, à cause de l'indocilité des sujets et de la difficulté, dans ces conditions, de maintenir toujours dans un plan exactement parallèle au plan postérieur le rayon visuel passant par le bord vertical de la petite équerre et le point visé, nous ne donnons ces six mesures que sous toutes réserves, bien qu'elles aient été prises avec le plus grand soin et qu'elles nous aient coûté plus de travail et d'ennui que toutes les autres.

Les mesures C et D, prises au compas d'épaisseur et au compas ordinaire, sont exactes à un demi-millimètre près ; nous excepterons les mesures 25 et 26, dans lesquelles l'erreur a pu aller jusqu'à un millimètre, à cause de la difficulté de maintenir l'une des branches du compas au centre du trou auditif.

Les mesures E, prises au ruban métrique, sont assujetties aux erreurs inhérentes à ce genre de mensuration ; nous ne les considérons que donnant une approximation d'un demi-centimètre pour la tête et d'un centimètre pour le tronc. A chaque mensuration, nous ajoutons le nom du village et de l'individu à qui elle appartient ; l'âge n'a pu être donné qu'approximativement, car aucun Moï ne sait quel est son âge. Les noms ont été écrits en quôc ngùr par notre interprète.

A la suite des moyennes générales, nous donnons les mesures suivantes que nous avons calculées sur les précédentes :

1^o L'indice céphalique.

2^o L'angle facial de Cloquet, prenant pour ligne horizontale la ligne allant du point alvéolaire au centre de la ligne bi-auriculaire, et pour ligne verticale, celle passant par le point alvéolaire et la glabelle. Nous l'avons construit graphiquement ; on pourrait le calculer trigonométriquement.

3^o Le rapport de la grande envergure à la taille = 100.

4^o Le rapport du tronc à la taille = 100.

5^o Le rapport des membres supérieurs aux membres inférieurs, abstraction faite de la main et du pied.

6^o L'indice nasal transversal.

Nous joignons à ces mesures : 1^o une mèche de cheveux des quatre-vingts derniers individus que nous avons mesurés ; ces cheveux proviennent presque toujours de la région temporale ; 2^o trois crânes complets, moins le maxillaire inférieur, et une voûte de crâne ; ils ont été recueillis par nous-mêmes dans un des lieux spéciaux (Nui-ma) où les Moïs exposent les os de leurs morts après les avoir exhumés (voir la suite du rapport). Nous les avons étiquetés 1, 2, 3 et 4 ; les n^os 1 et 2 ont été pris dans des cercueils réservés aux os des notables ; chacun provient d'un cercueil différent ; le n^o 3 a été pris dans un cercueil réservé aux os du peuple ; le n^o 4 a été ramassé non loin de là parmi un amas de débris d'ossements, marquant le lieu où ils plaçaient autrefois les os de leurs morts. A cet endroit, il ne restait plus de trace des cercueils tombés en poussière. Cette coutume de l'exhumation des morts après un certain temps d'inhumation ne se retrouvant chez aucun des peuples limitrophes, nous avons lieu de croire à l'authenticité certaine de ces crânes.

VILLAGE DE BINH-BA.

VILLAGE DE BIHN-BA-CULU.

VILLAGE DE BINH-BA.